

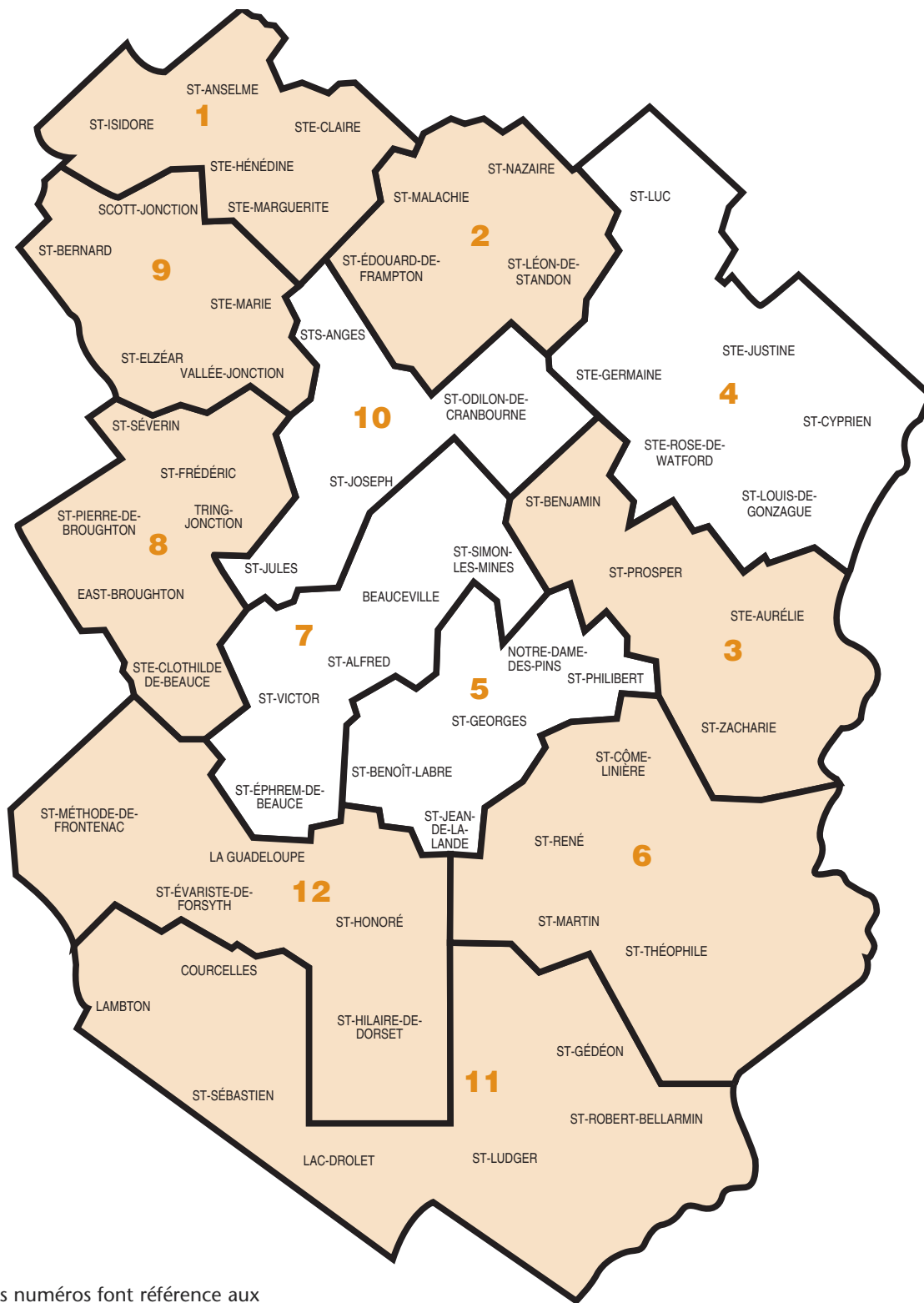


## Table des matières

Territoire du Plan conjoint .....	2
Administration .....	3
Personnel de l'Association .....	4
Convocation aux assemblées .....	5
Message du président .....	6
Message du directeur général .....	8
Secteur mise en marché	
Bois à pâte .....	9
Bois de sciage .....	12
Certification environnementale .....	14
Secteur forestier .....	15
Secteur formation-information .....	19
Message du président de la Fédération des producteurs de bois du Québec .....	23



# Territoire du Plan conjoint des producteurs de bois de la Beauce



Les numéros font référence aux secteurs représentés par les administrateurs.

Des administrateurs sont à élire dans les secteurs en blanc.



# Administration

## Le conseil exécutif



M. MARC-YVON POULIN  
Président  
Secteur n° 7



M. ROBERT PAQUET  
Vice-président  
Secteur n° 6

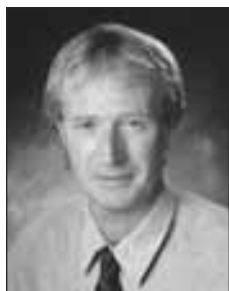


M. JEAN-LUC DOYON  
Secteur n° 5



M. MARIO QUIRION  
Secteur n° 11

## Autres membres du conseil d'administration



M. MARC GAGNON  
Secteur n° 1



M. MARC THÉRIÈGE  
Secteur n° 2



M. CHARLES GAGNÉ  
Secteur n° 3



M. RÉJEAN LACASSE  
Secteur n° 4



M. RAYMOND GAGNÉ  
Secteur n° 8



M. ÉRIC CLICHÉ  
Secteur n° 9



M. MICHEL PIGEON  
Secteur n° 10



M. CAROL FORTIN  
Secteur n° 12



## Le personnel de l'Association

---

### Secrétariat et mise en marché

Raymond Racine  
directeur général et secrétaire de l'Association

Simon Rodrigue, ing. f.  
directeur adjoint à la mise en marché et  
la gestion financière

Yvon Veilleux, technicien forestier  
conseiller à la mise en marché

Sylvie Rosa  
secrétaire comptable

Michel Cloutier, ing. f.  
mise en marché et évaluation forestière

Louise Bérubé  
secrétaire à la mise en marché

Lise Guay  
secrétaire de direction

Luce Lachance  
réceptionniste

Élise Landry  
secrétaire à la mise en marché

---

### Secteur forestier

Simon Giguère, ing. f.  
directeur

Roger Dutil, ing. f.  
directeur adjoint et  
responsable du programme de mise en valeur

Serge Perreault, tech. f.  
conseiller forestier

Sylvain Faucher, tech. f.  
conseiller forestier

Tony Carter, tech. f.  
conseiller forestier

Maxime Veilleux, tech. f.  
conseiller forestier

Jacques Poulin, tech. f.  
conseiller forestier

Francis Rodrigue, tech. f.  
conseiller forestier

Michel Labbé, ing. f.  
conseiller forestier

Vincent Arguin, tech. f.  
conseiller forestier

Martin Bilodeau, tech. f.  
conseiller forestier

Jean-Pierre Veilleux, tech. f.  
conseiller forestier

Marquis Poulin, ing. f.  
conseiller forestier

Michaël Deblois, tech. f.  
conseiller forestier

Jean-Sébastien Jacques, tech. f.  
conseiller forestier

Louise Toulouse  
secrétaire à l'aménagement

---

### Secteur formation-information

Michel Roy  
directeur des communications

France Létourneau  
secrétaire formation-information



# Convocations aux assemblées

## Assemblée générale du Plan conjoint des producteurs de bois de la Beauce

Tous les producteurs et productrices de bois de la Beauce sont invités à participer à leur assemblée générale qui se tiendra :

- le dimanche 25 avril 2010 à compter de 9 h 30;
- au restaurant Le Journal de Saint-Joseph (269, Route 276)

### Ordre du jour

- Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 avril 2009;
- Présentation et adoption du rapport des activités;
- Présentation et adoption du rapport financier;
- Nomination d'un vérificateur;
- Message du président, M. Marc-Yvon Poulin;
- Allocution du représentant de la Fédération des producteurs de bois du Québec;
- Levée de l'assemblée.

Raymond Racine  
secrétaire

## Assemblée générale de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce

Tous les membres de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce sont invités à participer à leur assemblée générale qui se tiendra :

- le dimanche 25 avril 2010 après la tenue de l'assemblée du Plan conjoint;
- au restaurant Le Journal de Saint-Joseph (269, Route 276)

### Ordre du jour

- Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 avril 2009;
- Adoption du rapport d'activités;
- Rapport du comité de mises en candidature et élection des administrateurs;
- Suivi des résolutions adoptées à l'assemblée générale annuelle du 26 avril 2009;
- Résolutions;
- Allocution du représentant de l'UPA de la Beauce;
- Divers;
- Levée de l'assemblée.

Raymond Racine  
secrétaire

## Message du président

La crise économique a fini par rattraper les producteurs de bois à pâte de la Beauce. À elle seule, cette phrase résume le bilan financier de l'année 2009 en ce qui concerne la mise en marché du bois à pâte de la Beauce.

Malgré les efforts considérables de notre secteur de la mise en marché pour trouver de nouveaux débouchés, et malgré le succès obtenu dans la plupart de ces démarches, l'Association a dû faire certaines concessions pour conserver son marché principal, soit la Kruger Wayagamack, devenue notre seul acheteur de 4 pieds de sapin-épinette au Québec après l'arrêt des réceptions à AbitibiBowater en février 2009.

Devant la crise qui s'aggravait, nous avons eu l'idée de faire notre bout pour aider notre principal acheteur à passer au travers. Nous avons pris l'initiative de demander une rencontre avec Kruger. Une baisse de prix n'est jamais une bonne nouvelle, mais nous avons au moins obtenu d'ajouter d'importants volumes au contrat pour 2010. Nous croyons que la majorité des producteurs préfèrent vendre du bois à prix réduit plutôt que de ne rien vendre.

Cette baisse de prix consentie en septembre a eu un impact budgétaire important car nous avons dû respecter le prix annoncé en début d'année 2009 pour les producteurs qui ont livré leur bois avant le 31 décembre. Toutefois, il était hors de question de continuer à perdre de l'argent en 2010, et c'est pourquoi le nouveau prix a été appliqué dès le 1er janvier 2010, conformément au règlement.

Cette situation a causé de l'insatisfaction chez certains d'entre vous qui avaient produit leur quota avant la fin de l'année mais dont le bois n'a pu être livré avant le 31 décembre. Nous croyons qu'il faut replacer cela dans son contexte. Bien au fait de ce désagrément qu'ont connu



**Marc-Yvon Poulin, président**

certains d'entre vous, le conseil d'administration de l'Association aurait préféré, de beaucoup, gérer la situation inverse. Il est arrivé fréquemment par le passé que le nouveau prix en début d'année ait été supérieur à celui en vigueur au 31 décembre précédent. Les producteurs dont le bois n'avait pu être livré avant la fin de l'année en étaient alors avantagés et évidemment ne s'en plaignaient pas.

La négociation avec les transporteurs sur les taux de transport de 2008 s'est déroulée sur cette toile de fond de crise financière et de crise forestière. Dans un contexte de baisse généralisée des prix aux producteurs, il nous apparaissait logique, au moins, de ne pas augmenter les tarifs du transport. D'autant plus que ceux-ci sont avantageusement comparables à ceux des régions voisines.

Nous considérons nos transporteurs comme des partenaires. Nous avons un grand respect pour tous nos partenaires et nous croyons avoir droit au même respect de leur part. L'interruption des livraisons durant un peu plus d'une semaine en début d'année n'a rien apporté de positif. Les pertes subies par les producteurs s'ajoutent aux baisses de revenus enregistrées depuis bientôt trois ans.



**Association des  
propriétaires de  
boisés de la Beauce**

Nous comprenons que la situation actuelle n'est pas facile pour les transporteurs qu'elle ne l'est pour les producteurs. Nous demeurons ouverts à tenter de trouver des solutions qui nous permettent, aux uns comme aux autres, de relever avec succès les défis auxquels nous faisons face.

L'Association ne baissera pas les bras dans son combat pour défendre les intérêts des propriétaires de boisés, devant le nouvel assaut du RESAM contre le modèle beauceron de gestion de la forêt privée. Les groupements forestiers qu'il représente veulent que l'Association abandonne son rôle de conseiller en aménagement forestier et que les quotas leurs soient remis à eux plutôt que directement aux producteurs qui ont avec eux une convention pour l'aménagement de leurs boisés.

Les résultats de l'enquête indépendante SOM Recherches et sondages, publiés dans le Bulletin forestier d'avril 2010, sont très clairs. Les producteurs de la Beauce sont très majoritairement en faveur que l'Association demeure conseiller forestier en aménagement, et tiennent tout autant à garder leur contingent individuel. Ils ne veulent pas revenir en arrière.

Le RESAM n'a pas la légitimité pour dicter ses volontés aux producteurs de la Beauce. Le modèle d'ici, c'est l'affaire des producteurs d'ici. Et leur volonté a été clairement exprimée. Grâce à la solidarité manifestée par l'ensemble des syndicats de producteurs de bois réunis dans notre fédération provinciale, nous obtenons l'appui nécessaire pour conserver nos acquis.

Pour nous, il n'y a pas deux groupes de propriétaires, il n'y en a qu'un et nous servons tous les propriétaires avec équité, dans la transparence et le respect des lois et règlements qui nous régissent.

C'est ce même esprit de transparence qui guide notre approche en certification environnementale, avec une



stratégie axée sur l'information des propriétaires. Vous avez été nombreux à vous inscrire au programme FSC de l'Association et ce nombre grandit régulièrement, ce qui confirme la justesse de notre approche.

Même si nous avons constamment à cœur de conserver la plus grande simplicité possible pour le producteur, la certification n'est pas sans contrainte. Nous croyons toutefois qu'en étant informés adéquatement et régulièrement, les propriétaires de boisés de la Beauce seront en mesure de relever le défi et de se tailler une place de choix dans le marché très compétitif du bois.

Je souligne l'excellente cohésion entre les employés de notre Association et notre conseil d'administration dont la synergie nous permet d'atteindre nos objectifs.

**Ensemble**  
*pour une forêt d'avenir*

## Message du directeur général

L'année 2009 a été très dure pour les producteurs de bois de la Beauce. La baisse des activités dans le secteur de l'industrie du sciage a entraîné des pertes de revenus qui se chiffrent en dizaine de millions de dollars au cours des dernières années. En plus des producteurs, les usines de transformation, les transporteurs et l'ensemble de l'économie de la région subissent les contrecoups de cette crise qui semble s'éterniser.

Le déclin observé depuis quelques années dans la consommation des papiers, notamment pour le papier journal, s'est accentué en 2009. AbitibiBowater, un géant de l'industrie du papier journal, a été contraint de se placer sous la protection de la loi afin de rechercher une entente avec ses créanciers. Cette compagnie a mis fin à une relation contractuelle qui la liait aux producteurs de bois de la Beauce qui durait depuis plus de 40 ans. Il subsiste cependant un espoir pour que nous reprenions les affaires sur une base régulière si la relance des activités de la compagnie se concrétise.

En revanche, l'Association a continué de développer la mise en marché du bois à pâte vers le Maine. La proportion de l'ensemble des livraisons de bois à pâte des producteurs de la Beauce dirigée vers le Maine a atteint 28%. Malgré le contexte de crise, nos producteurs ont maintenu un des niveaux de production les plus élevés des régions de la forêt privée du Québec en 2009. L'augmentation des ventes de bois à pâte résineux aux États-Unis a permis d'effectuer des éclaircies commerciales sur de plus grandes superficies, grâce aux investissements supplémentaires des gouvernements provincial et fédéral dans l'aménagement des boisés privés.

Pendant ce temps, les industriels s'adaptent aux changements et se préparent à être plus compétitifs dans une économie qui verra poindre de nouveaux usages du bois et la fabrication de nouveaux produits. Les propriétaires de boisés de la Beauce s'adaptent aussi aux changements anticipés et ils sont plus de 600, à ce jour, à avoir adhéré au programme de certification FSC de l'Association en regroupant 24 000 hectares. L'augmentation des ventes du bois vers les États-Unis milite fortement en faveur de la certification des boisés privés de la Beauce.



**Raymond Racine, directeur général**

Les scieries s'approvisionnant en forêt privée auront davantage à accroître leurs volumes en bois certifié d'autant plus que les utilisateurs de copeaux, de sciures et de planures doivent garantir aux consommateurs que leurs produits viennent de bois de forêts certifiées.

Depuis quelques mois, on observe une certaine augmentation des prix du bois scié sur les marchés de l'Amérique du Nord et une consolidation de la demande. Bien qu'il s'agisse d'une brève éclaircie à travers la tempête des dernières années, il y a lieu de croire que nous nous dirigeons vers une véritable amélioration de la situation dans son ensemble.

Malgré la crise et les difficultés qu'elle engendre, l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce continue de prendre des initiatives et de mettre en priorité le développement de nouveaux marchés pour écouler le bois des producteurs et leur permettre de profiter d'une reprise de l'activité économique dans le secteur forestier. Soyez assuré que l'intérêt des propriétaires de boisés privés de la Beauce constitue la raison d'être de l'Association et que toutes nos actions convergent vers cet objectif.



## Secteur mise en marché

### *Bois à pâte*

Malgré la signature d'ententes avec de nouveaux acheteurs, les livraisons de bois à pâte en 2009 ont connu une baisse de 45 800 mètres cubes apparents, soit 14 % de moins qu'en 2008. Par rapport à 2007, la baisse est de 20 %. L'arrêt des achats de sapin-épinette par AbitibiBowater en mars 2009 a contribué fortement à ces résultats.

#### Sapin-épinette

Dès décembre 2008, AbitibiBowater informait l'Association qu'elle ne renouvelerait pas son contrat d'achat de bois qui se terminait en février 2009. La compagnie consentait cependant à recevoir 32 200 mètres cubes en 2009. Mais en mars, avec seulement 7 600 mètres livrés, la compagnie cessait brusquement ses achats et se plaçait, mi-avril, sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers.

Ces 24 600 mètres cubes de bois non livré comptent pour plus de 50 % de la baisse des livraisons de 2009, en plus d'avoir augmenté le volume de bois en inventaire et les délais de livraison. Les mesures préconisées pour retarder le vieillissement du bois et l'efficacité des transporteurs ont fait en sorte que tout le bois fut livré, avant qu'il ne se dégrade irrémédiablement.

Après quelques essais concluants en 2008, l'Association signait en début d'année une entente formelle avec une papetière américaine pour livrer du sapin-épinette de 4 pieds. Le volume au contrat est cependant moindre que celui perdu à AbitibiBowater.

Notre plus important acheteur de sapin-épinette, Kruger, a aussi connu sa part d'ennuis en 2009. En octobre, la compagnie cessait ses achats de bois à une des ses deux usines de Trois-Rivières et a décrété de nombreux arrêts temporaires de production à l'autre usine, avec qui l'Association a un contrat. Ces interruptions fréquentes ont eu un impact sur nos livraisons, qui sont restées au même niveau qu'en 2008, en deçà de nos prévisions.

La situation économique a fini par rattraper les producteurs de bois à pâte et l'Association a dû faire certaines concessions pour conserver ses marchés. Soulignons l'entente avec Kruger en septembre qui, malgré une baisse de prix, a permis d'ajouter des volumes au contrat pour 2010. Le prix du sapin-épinette au producteur a connu une baisse de 7 \$ la corde pour se situer à 120 \$.





### Feuillus

Dans les essences feuillues, notre principal acheteur, Domtar, a été d'une régularité exemplaire quant aux réceptions de bois. Nos livraisons y ont connu une hausse de 8 % par rapport à 2008.

Aux États-Unis, après avoir atteint des sommets en 2008, les livraisons de feuillus ont connu une baisse marquée en 2009. La demande et des prix plus faibles expliquent cette situation. L'Association a cependant conclu une entente de quelques milliers de tonnes avec la compagnie Tafisa qui œuvre dans le domaine des panneaux particules. C'était une première expérience pour cette compagnie de s'approvisionner en bois rond, pour le mettre en copeaux et les intégrer dans leur production de panneaux. Ce marché a permis à des producteurs de trouver preneur pour certains résineux comme les pins et le mélèze, qui autrement n'ont pas de débouchés.

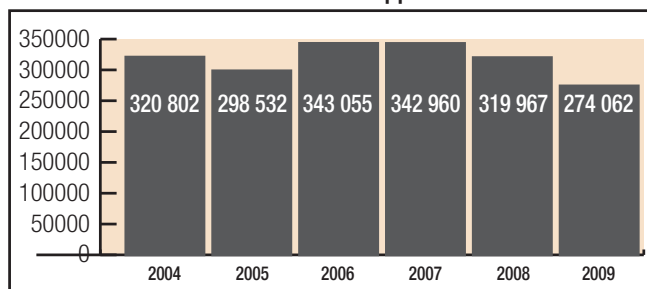
La répartition de la production entre le bois à pâte et le bois de sciage n'a pas bougé beaucoup en 2009, avec 54 % de toute la production destinée au sciage. En comparaison, cette proportion atteignait 68 % en 2005, alors que les prix du sciage étaient à leur sommet.

En 2009, les contingents d'aménagement de sapin-épinette ont atteint le maximum de 25 % du marché comme le prévoit le règlement. Ces contingents d'aménagement sont utilisés pour la réalisation de travaux sylvicoles, principalement des éclaircies commerciales. Plus de 850 prescriptions ont été présentées, ce qui démontre le grand intérêt des travaux à valeur ajoutée.

Notre défi de tous les instants demeure de mettre à la disposition des producteurs une variété de marchés leur permettant de réaliser les travaux nécessaires à l'amélioration de leurs boisés, et ce, aux meilleurs prix possible.

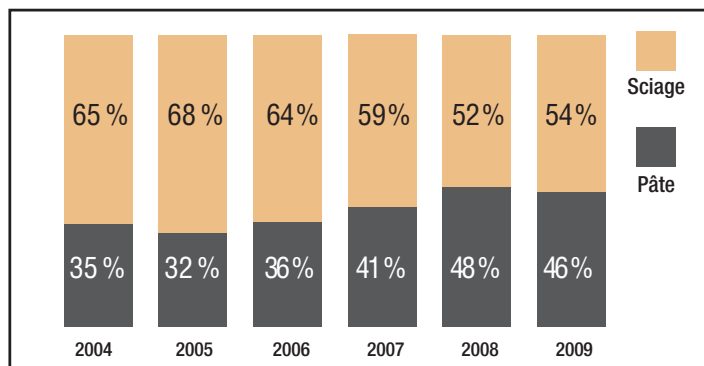
### Graphique 1

ÉVOLUTION DES VOLUMES TOUTES ESSENCES DESTINÉS À LA PÂTE en mètres cubes apparents



### Graphique 2

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION TOUTES ESSENCES





## Quantités de sapin et épinette (bois à pâte) livrées par municipalité en 2009 (mètres cubes apparents)

Adstock	5 663	St-Isidore	753
Beauceville	6 904	St-Jean-de-la-Lande	1 856
Courcelles	3 130	St-Joseph-de-Beauce	6 603
East-Broughton	3 024	St-Jules	1 465
Frampton	5 243	Ste-Justine	5 214
La Guadeloupe	960	St-Léon de Standon	4 784
Lac Drolet	4 834	St-Louis de Ravignan	5 194
Lac Etchemin	5 929	St-Luc-de-Bellechasse	4 703
Lambton	2 954	St-Ludger	3 527
Notre-Dame-des-Pins	773	St-Malachie	2 490
Scott	367	Ste-Marguerite	1 538
St-Alfred	1 820	Ste-Marie	2 153
Sts-Anges	1 706	St-Martin	3 621
St-Anselme	359	St-Nazaire-de-Dorchester	1 418
Ste-Aurélie	3 458	St-Odilon	4 923
St-Benjamin	5 148	St-Philibert	2 083
St-Benoît-Labre	1 223	St-Pierre Broughton	2 048
St-Bernard	556	St-Prosper	4 958
Ste-Claire	1 262	St-René	2 567
Ste-Clotilde-de-Beauce	1 047	St-Robert Bellarmin	3 376
St-Côme-Linière	3 802	Ste-Rose-de-Watford	3 982
St-Cyprien-des-Etchemins	4 066	St-Sébastien	2 872
St-Elzéar	1 617	St-Séverin-de-Beauce	2 263
St-Éphrem-de-Beauce	2 246	St-Simon-les-Mines	1 789
St-Évariste-de-Forsyth	3 602	St-Théophile	3 453
St-Frédéric	2 367	St-Victor	3 028
St-Gédéon-de-Beauce	3 691	St-Zacharie	9 211
St-Georges	3 161	Tring-Jonction	226
Ste-Hénédine	497	Vallée-Jonction	592
St-Hilaire	2 143		
St-Honoré-de-Shenley	3 282	<b>Grand total</b>	<b>179 524</b>



## Secteur mise en marché

### Bois de sciage

#### Contexte

Tout au long de l'année, on a souhaité avoir atteint le fond du baril. Mais la crise économique a persisté et la remontée s'est fait attendre. Les entreprises de la région ont dû faire preuve de ténacité pour se maintenir en affaires. Les producteurs eux, après quelques années de diminution de prix, ont radicalement diminué leur production dans toutes les essences sauf le cèdre.

#### Intervention

L'Association des propriétaires de boisés de la Beauce a signé des conventions de mise en marché avec deux

**Tableau 1 – Production de bois de sciage en Beauce en 2009**

SAPIN-ÉPINETTE	Équivalent en cordes de 4 pieds
Mille pieds mesure de planche	20 110
Corde de 8 pieds	15 350
Corde de 9 pieds	3 220
Corde de 10 pieds	620
À la tonne	23 130
<b>TOTAL SAPIN-ÉPINETTE</b>	<b>62 430</b>
CÈDRE	14 970
PINS, PRUCHE, MÉLÈZE	2 840
TREMBLE ET PEUPLIERS	2 280
AUTRES FEUILLUS	5 690
<b>TOTAL TOUTES ESSENCES</b>	<b>88 210</b>

**Tableau 2 – Sapin-épinette: moyenne annuelle des prix au chemin**

Catégories	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Corde de 8 pieds	205 \$	221 \$	228 \$	275 \$	290 \$	263 \$
Corde de 9 pieds	248 \$	252 \$	272 \$	305 \$	325 \$	295 \$
Mille pieds	313 \$	326 \$	335 \$	390 \$	405 \$	379 \$

nouveaux acheteurs en 2009. Elle a publié à cinq reprises des listes de prix expédiées à tous les producteurs de la Beauce et a organisé des ateliers sur le tronçonnage optimal des bois.

#### Sapin-épinette

En 2009 aux États-Unis, la glissade de l'immobilier s'est poursuivie. Les mises en chantier résidentielles ont à peine dépassé le demi-million, comparativement à plus de 900 000 en 2008, qui n'était déjà pas une très bonne année. Les importations de bois scié en provenance du Canada ont diminué d'environ un tiers. Les prix payés pour les madriers sur le marché américain restent bas, le plus souvent sous les 300 \$ CAN par mille pieds pour du bois plané, séché et livré sur les grands marchés, comme Boston.

La production totale de bois de sciage en 2009 représente la moitié de celle de 2005. Il faut remonter jusqu'en 1993 pour voir une production inférieure à celle de 2009. Dans la région, plusieurs scieries de sapin-épinette ont suspendu leurs achats pour des périodes plus ou moins longues. Les deux cas les plus frappants ont été Domtar et Busque & Laflamme, qui n'ont pas repris les achats après la période de dégel.

Les prix ont de nouveau baissé en même temps que les scieries devenaient plus strictes sur la qualité, exigeant la plupart du temps un minimum de 5 pouces de diamètre pour le 8 pieds. Le marché du 9 pieds, naguère favorisé, s'est presque éteint. Ajoutons à cela un refus quasi-total des billots d'épinette de Norvège, une essence qui n'est toujours pas reconnue dans le système de classification du bois d'œuvre en Amérique du nord.



**Tableau 3 – Évolution de la production de sapin-épinette destiné au sciage en Beauce (équivalent en cordes de 4 pieds)**

	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
<b>Billes de 6 à 10 pieds (achetées à la corde)</b>	19 190	24 790	44 971	59 203	55 160	58 030	40 290	45 500	45 180	55 340
<b>Billes de 12 à 16 pieds</b>	20 110	22 620	31 597	37 974	41 640	37 400	28 570	31 400	35 200	36 475
<b>Bois en longueur</b>	23 130	21 140	24 063	30 972	26 160	26 470	19 070	13 410	2 270	5 465
<b>Volume total</b>	<b>62 430</b>	<b>68 550</b>	<b>100 631</b>	<b>128 149</b>	<b>122 960</b>	<b>121 900</b>	<b>87 930</b>	<b>90 310</b>	<b>82 650</b>	<b>97 280</b>

En conséquence, la production de billots de sapin-épinette a diminué de 9% en 2009. On estime que la valeur au chemin de la production de billes de sapin-épinette a été un peu inférieure à 7,3 millions de dollars (M\$), en baisse de 14% par rapport à 2008.

#### Autres essences

Le ralentissement économique général s'est aussi fait sentir dans ces marchés. L'arrêt des opérations de Busque & Laflamme, principal acheteur de pin rouge en 2008, explique en bonne partie pourquoi le volume

produit a diminué de moitié. Les productions de mélèze et de pin blanc ont diminué d'à peine un dixième. À l'inverse, la production de cèdre a augmenté de 22%, vraisemblablement parce que les prix payés pour cette essence se sont maintenus.

Bois Carvin, l'un des deux acheteurs de tremble de qualité palette n'a pas acheté de l'année. Malgré tout, la production s'est sensiblement maintenue de même que les prix offerts chez Bardeaux et Cèdres Saint-Honoré. Quant au bois franc, ses prix ont baissé légèrement, mais la production a chuté de plus d'un tiers.





## Secteur mise en marché

### *Certification environnementale*

L'implantation du programme de certification de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce a commencé au tout début de l'année, avec la présentation et l'acceptation du plan de communication par le conseil d'administration. Ce coup de départ a été suivi par la présentation du plan aux membres du personnel et le début des rencontres avec les producteurs.

Puis en avril, juste à temps pour l'assemblée générale annuelle, l'Association a fait connaître son choix de la norme FSC pour certifier la forêt privée beauceronne.

L'Association a misé sur la fierté et le sentiment d'appartenance des propriétaires pour les sensibiliser sur la certification, sur le thème : *Prendre soin des boisés c'est naturel On fait partie de la famille*. Elle a opté pour une straté-



gie axée sur l'information des propriétaires, afin qu'ils voient par eux-mêmes la pertinence de la certification et qu'ils se sentent libres de s'inscrire au programme FSC de l'Association.

De nombreuses assemblées tenues entre janvier et mai ont été l'occasion de rejoindre 900 producteurs pour les sensibiliser à la certification et leur présenter le programme de l'Association. Au terme de cette première année de campagne, 300 d'entre eux ont décidé de s'engager dans le programme, ce qui a très largement dépassé l'objectif de recruter 100 propriétaires en 2009.

Les responsables et porte-paroles de la certification à l'Association ont rencontré de nombreux organismes partenaires du milieu afin de leur expliquer la démarche et leur présenter le programme.

Au nom de FSC, le registraire Smartwood a réalisé en novembre le pré-audit de certification. Cet examen préliminaire du programme de certification de l'Association a identifié les écarts mineurs ou majeurs à corriger afin de répondre aux normes de FSC. L'audit, qui est la demande officielle de certificat, a été fixé à 2010.





## Secteur forestier



### Programme d'aide à la mise en valeur des boisés privés

L'Association des propriétaires de boisés de la Beauce a disposé de 1 155 238 \$ venant du programme régulier des trois agences régionales de mise en valeur des forêts privées, pour l'année financière 2009-2010. Il s'agit d'une légère hausse par rapport à 2008-2009. À cela s'est ajouté un montant de 1 021 430 \$ provenant du programme d'investissements sylvicoles, pour réaliser des travaux identiques au programme régulier. Ce budget a été beaucoup plus élevé que les 268 206 \$ reçus en 2008-2009.

Les travaux commerciaux ont connu encore cette année une grande popularité malgré la forte baisse de la mise en marché du bois. De plus nous avons devancé des entretiens de plantations qui étaient prévus en 2010, spécialement dans le territoire de l'agence Chaudière.

Les trois agences ont indexé les taux de subvention pour les travaux admissibles. L'aide financière pour l'exécution des travaux a augmenté pour la quasi-totalité des travaux réalisés par les propriétaires eux-mêmes.

Le **tableau 1** présente révèle l'importance des travaux réalisés en 2009-2010 par rapport à l'année précédente.

**Tableau 1 – Travaux financés par les agences**

TRAVAUX	2009-2010		2008-2009	
	Programme régulier	Programme d'investissements sylvicoles	Programme régulier	Programme d'investissements sylvicoles
Préparation de terrain	129 ha	119 ha	115 ha	—
Reboisement et regarni	50 540 plants	598 600 plants	753 130 plants	—
Entretien de plantation	251 ha	345 ha	406 ha	27 ha
Éclaircie précommerciale	80 ha	70 ha	102 ha	15 ha
Éclaircie commerciale et coupe de récupération de bois	444 ha	183 ha	156 ha	180 ha
Drainage forestier	5 km	2 km	5 km	—
Plan d'aménagement	326	10	351	60
Conseils techniques	206	75	144	—

L'exercice financier des agences est du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.



Le **tableau 2** présente les montants accordés en 2009-2010 pour les travaux les plus populaires.

**Tableau 2 – Aide financière versée aux propriétaires en 2009-2010  
par l'Association des propriétaires de boisés de la Beuce**

Débroussaillage en vue de reboiser, sans la mise en andains	579 \$ / ha
Reboisement de plants en récipients de forte dimension	0,206 \$ / plant
Dégagement d'une plantation > 1 mètre	548 \$ / ha
Dégagement d'une plantation < 1 mètre	617 \$ / ha
Éclaircie précommerciale dans le résineux	774 \$ / ha
Éclaircie commerciale Forêt naturelle Jeune plantation	520 \$ / ha 520 \$ à 735 \$ / ha

*Un bonus de 300 \$ / ha s'est ajouté dans les agences de l'Estrie et de Chaudière pour certaines éclaircies.*





Les contributions versées par les propriétaires qui confient leurs travaux à des entrepreneurs engagés par l'Association sont demeurées au même niveau qu'en 2008-2009. Le **tableau no 3** présente les tarifs que facturait l'Association.

**Tableau 3 – Frais chargés pour les travaux**

Débroussaillage en vue de reboiser	60 \$ / ha, maximum de 250 \$ par propriété
Reboisement	0,03 \$ / plant, maximum de 250 \$ par propriété
Dégagement d'une plantation	50 \$ / ha, maximum de 200 \$
Éclaircie	60 \$ / ha, maximum de 250 \$

*N.B. : Des frais minimums étaient chargés pour les travaux de préparation de terrain et pour le précommercial.*

L'Association a remis 116 550 plants de résineux à 275 propriétaires et 51 635 plants de feuillus à 240 propriétaires pour du reboisement sans aide financière. Les plants ont été fournis par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

### **Le remboursement des taxes municipales et scolaires**

Mille soixante-huit (1 068) propriétaires ont reçu de l'Association le rapport d'un ingénieur forestier leur donnant accès au remboursement d'une partie des taxes municipales et scolaires. Ce programme s'adresse à tous les propriétaires inscrits au statut de producteur forestier.





Le **tableau 4** présente les travaux réalisés sans aide financière dans le cadre de ce programme de remboursement.

**Tableau 4 – Travaux non subventionnés en 2009-2010**

Préparation de terrain	15,0 ha
Reboisement	27 050 plants
Entretien de plantation	16,8 ha
Éclaircie précommerciale	19,5 ha
Éclaircie commerciale	25,6 ha
Coupe d'amélioration	135,8 ha
Coupe de succession	10,7 ha
Drainage forestier	31,4 km
Voirie forestière (construction)	58,7 km
Voirie forestière (amélioration)	72,1 km
Conseils techniques non subventionnés	431 propriétaires

### Évaluation monétaire des boisés

L'Association offre ses services depuis 1994 aux propriétaires désireux d'acheter ou de vendre un lot boisé, à ceux qui sont visés par une procédure d'expropriation et à ceux qui veulent obtenir un contingent pour la production de sirop d'érable. En 2009, 67 personnes ont profité de ce service pour établir la valeur marchande de leurs boisés. Depuis 1998, environ 830 propriétaires ont fait appel à nos services.

### Volet II (Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier)

Une allocation de 72 100 \$ accordée par la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches a permis de réaliser 31 hectares d'éclaircie précommerciale faunique, de mettre en place 26 ponceaux et traverses de cours d'eau, de préparer 19 plans d'aménagement faunique et 18 conseils techniques à caractère faunique. La contribution financière de l'Association et des propriétaires à ce projet a été d'un peu plus de 20 000 \$.

Dans le cadre de ce Volet II, l'Association a également reçu des Agences de mise en valeur des boisés privés de la Chaudière et des Appalaches une somme de 28 604 \$ pour l'exécution de 13 hectares d'éclaircie précommerciale faunique, la mise en place de 8 ponceaux pour traverser des cours d'eau, 6 plans d'aménagement faunique et 6 conseils techniques à caractère faunique. Il s'agit d'une baisse importante par rapport l'an dernier.

### Érablière

L'Association a maintenu son offre de conseils techniques pour des acériculteurs intéressés à améliorer la productivité et la santé de leur érablière. Deux cent trente-sept (237) propriétaires ont été rencontrés, 135 hectares d'érablières ont été martelés afin d'indiquer aux propriétaires les arbres à enlever.



## Secteur formation-information

### CONTEXTE

En plus de coordonner le programme des formations offertes aux propriétaires de boisés, le secteur Formation-Information est en charge des communications de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce, tant à l'interne qu'à l'externe. C'est pourquoi l'organisation des activités autant que le développement des nouveaux projets nécessitent l'intervention de ce secteur.

En 2009, l'implantation du programme de certification FSC de l'Association et les projets en lien avec les produits forestiers non ligneux (PFNL) ont obtenu la part du lion. Ensuite, ce sont les activités liées à la défense des intérêts des propriétaires de boisés de la Beauce qui ont retenu tout particulièrement notre attention, avec la mise en place du nouveau régime forestier québécois, le renouvellement de l'entente provinciale avec les partenaires de la forêt privée et la question régionale du reboisement des terres agricoles.

Les cours d'abattage et d'entretien de la scie à chaîne ont toujours la cote auprès des producteurs. C'est rassurant de constater qu'ils ont cette grande préoccupation envers la sécurité de leurs opérations en forêt, qui est un volet majeur du programme de certification FSC de l'Association.

Des efforts ont été consentis afin de stimuler les inscriptions dans les six municipalités du secteur Granit, de concert avec l'Agence de l'Estrie. Publicité et communiqués de presse, publipostages ciblés des propriétaires de ce secteur ont été mis à profit avec succès.

L'Association s'est entendue avec la Commission scolaire des Hauts-Cantons, mandataire de la CSST, pour reconnaître les acquis de formation des propriétaires de boisés en abattage sécuritaire dans le cadre de la formation obligatoire menant à la certification en abattage. Il a toutefois été impossible d'obtenir la gratuité de la formation.

### INTERVENTIONS

#### Volet formation

Malgré l'ampleur de la crise qui a frappé la production forestière, tout près de 900 propriétaires de boisés se sont inscrits aux formations offertes par l'Association, avec le soutien financier de ses partenaires régionaux que sont le bureau d'Emploi-Québec à Saint-Georges et les trois agences de mise en valeur de la forêt privée, s'ajoutant à la contribution des producteurs par le biais du Fonds forestier de la Beauce.

Même si la plupart des formations ont obtenu un achalandage équivalent sinon supérieur à l'an passé, on note une légère baisse d'inscriptions par rapport à 2008. Baisse attribuable surtout aux formations liées à la production, qui a fortement ralenti à cause de la chute des prix du bois de sciage. De plus, le cours *Entailage* a connu un retour à sa moyenne normale de 80 participants, après le pic de 2008 suscité par l'octroi de nouveaux quotas de sirop d'érable (voir tableau en page 22).





Le bloc de formations autofinancées rattachées aux produits forestiers non ligneux (PFNL) s'est enrichi d'un troisième cours et d'une nouvelle formatrice. Avec *Initiation aux plantes médicinales*, l'herboriste Alicia Poulin est venue compléter l'offre déjà bien garnie avec *Initiation à la cueillette des champignons* et *Initiation aux plantes sauvages comestibles* de notre mycologue et gastronome Richard Fortin.

Ce nouveau cours porte à 19 le nombre de formations régulières offertes aux propriétaires de boisés de la

Beauce désireux d'améliorer de façon continue leurs pratiques en forêt. La constance des propriétaires à suivre ces formations manifeste clairement que la culture forestière est bien vivante en Beauce.

### **Volet Information**

#### *Certification forestière*

La certification forestière et le programme FSC de l'Association ont été tout particulièrement médiatisés grâce à deux événements auxquels elle a participé.



En avril, l'Association a été invitée à animer le Souper des forestiers des Etchemins avec une présentation multimédia sur la certification qui a été bien accueillie par les participants. L'événement marquait le lancement des rencontres régionales. D'autre part, Ville de Saint-Georges a profité du lancement d'une plantation d'arbres avec Arbres Canada, en mai, pour rendre publique sa décision d'inscrire le boisé du parc des Sept Chutes au programme de certification FSC de l'Association.

### *Produits forestiers non ligneux (PFNL)*

En ce qui concerne les PFNL, l'Association a tenu, en avril, une rencontre avec les spécialistes de Biopterre, centre collégial de transfert de connaissances situé à La Pocatière. Puis une recherche d'information sur la production de sirop de bouleau a été entreprise, dans le but d'en produire sur une base expérimentale au printemps 2010.

Par ailleurs, nous avons invité nos deux formateurs en champignons et plantes du sous-bois à entreprendre la recherche et la rédaction d'un document de référence sur les PFNL, à l'intention des propriétaires qui souhaitent faire la cueillette et la culture de ces produits. La publication est prévue en 2010.

Nous avons fait une présentation sur les champignons de la Beauce et sur notre cours d'initiation à la cueillette, au Marché du Vieux-Port à Québec, en compagnie du chef Christophe Alary et du commerce de champignons Au pied bleu. L'émission a été diffusée dans tout le marché.

Nous avons pris une entente avec un important marché d'alimentation de Saint-Georges pour la tenue d'une Journée chanterelles de la Beauce. La météo nous a privés de champignons, compromettant l'activité. Mais tout est en place pour 2010.

Nous avons aussi participé, à Québec en décembre, au

*Colloque international sur les champignons forestiers comestibles à potentiel commercial.* L'événement était organisé conjointement par Biopterre, l'Association pour la commercialisation des champignons forestiers, l'Université Laval et le Centre d'étude de la forêt.

### *Autres dossiers*

Une cinquantaine de personnes ont assisté à la journée d'information sur les ponts et ponceaux en milieu forestier, à Saint-Georges en janvier.

Nous avons participé au Symposium Énergies à Saint-Gervais en avril.

Nous avons organisé et publicisé les Soirées-conférences sur l'avenir de nos érablières, en collaboration avec le Réseau Agri-Conseils de la Chaudière-Appalaches et celui de l'Estrie. Plus de 250 propriétaires ont été rejoints.

Nous avons tenu en septembre à Saint-Sébastien une Journée de démonstration en forêt, avec la collaboration de l'Agence de l'Estrie.

Nous avons commencé en octobre le travail de mise à jour et de refonte du site internet de l'Association. Livrable en 2010.





Nous avons conclu une entente avec les nouveaux propriétaires de l'Auberge Arnold, devenue l'École d'entrepreneurship de Beauce, pour l'utilisation du vaste terrain de l'établissement pour la tenue de la 8<sup>e</sup> Expo forestière de Beauce en 2010.

Nous avons travaillé à l'élaboration d'un cadre pour la réalisation d'une enquête par la firme indépendante *SOM Recherches et sondages*, afin de vérifier les perceptions et de mesurer l'opinion des propriétaires de boisés sur certaines questions cruciales dans le débat entourant le renouvellement de l'entente entre les partenaires de la forêt privée.

### Publications

Nous avons publié les cinq éditions régulières du Bulletin forestier, plus un numéro spécial sur la certification en mai. Les éditions régulières d'Acheteurs de bois de sciage et du feuillet Formation ont été publiées comme prévu.

Toutefois, les restrictions budgétaires étant toujours en vigueur, nous avons suspendu pour une deuxième année la publication des Passionnés de la forêt, et aucun supplément n'a été produit.

## Évolution des cours donnés par l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce

COURS	2005		2006		2007		2008		2009		TOTAL 2005 à 2009	
	GROUPES	PARTICIPANTS	GROUPES	PARTICIPANTS	GROUPES	PARTICIPANTS	GROUPES	PARTICIPANTS	GROUPES	PARTICIPANTS	GROUPES	PARTICIPANTS
Abattage directionnel	12	166	17	243	10	131	13	138	13	132	66	810
Abattage « Arbres difficiles - feuillus »									1	6	1	6
Affûtage et entretien de la scie à chaîne	9	147	10	164	16	231	13	136	12	156	60	834
Affûtage « lime plate »							2	18			2	18
Aménagement des érabières	3	38	3	37	3	56	4	53	5	56	18	240
Aménagement faunique	4	41	4	25	2	17	2	15	2	14	14	112
Éclaircie commerciale : Journée démonstration					1	26	1	38	1	28	3	92
Éclaircie commerciale et coupes progressives	4	35	5	45	4	39	4	31	5	39	22	189
Élagage							3	47	3	33	6	80
Entaillage des érables	6	85	6	85	7	88	9	146	6	83	34	487
Fiscalité forestière	3	64	4	79	4	67	4	51	5	73	20	334
Initiation à la cueillette de champignons	1	14	2	39	2	28	3	40	2	23	10	144
Initiation aux plantes médicinales									3	30	3	30
Initiation aux plantes sauvages comestibles	3	42	1	11			2	25	2	25	8	103
Installation de la tubulure	3	55	4	64	7	78	5	60	5	66	24	323
Introduction à la gestion du boisé							2	13	2	13	4	26
Planification des opérations forestières	1	7	2	21	1	10		0	1	6	5	44
Protection de l'environnement					1	10		0	1	11	2	21
Rentabilité d'un boisé	5	73	4	48	4	60	5	51	4	53	22	285
Traverses de cours d'eau	3	22	3	27	2	17	1	9	1	10	10	85
Tronçonnage des feuillus	3	47	7	89	3	39	3	31	2	17	18	223
Tronçonnage « visite de scieries »							1	40			1	40
Utilisation de la débroussailluse	3	36	3	45	3	33	2	27	3	21	14	162
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>872</b>	<b>75</b>	<b>1 022</b>	<b>70</b>	<b>930</b>	<b>79</b>	<b>969</b>	<b>79</b>	<b>895</b>	<b>366</b>	<b>4688</b>

## Message du président de la Fédération des producteurs de bois du Québec

### L'intégrité des plans conjoints au cœur de nos actions



**Pierre-Maurice Gagnon**  
Président de la  
Fédération des producteurs de bois du Québec

L'année 2009 aura été une autre année difficile pour l'ensemble des producteurs forestiers. C'est à travers les annonces de fermetures temporaires et permanentes d'usines que les producteurs ont dû continuer à naviguer pour trouver un débouché pour leurs bois. Les syndicats et la Fédération ont déployé des efforts importants pour les accompagner sur cette mer houleuse tout en faisant face à des restrictions budgétaires importantes entraînant dans bien des cas une baisse des effectifs.



Dans ce contexte difficile qui s'éternise, on peut être porté à se laisser aller au découragement. Je peux cependant vous assurer que nous n'avons pas ménagé nos énergies pour continuer à défendre vos intérêts. Que ce soit dans le cadre des mesures d'aide pour vous soutenir à travers cette crise, de la révision du régime forestier ou des travaux en cours pour le renouvellement du partenariat de la forêt privée, la Fédération, en étroite collaboration avec les syndicats, s'assure de développer des positions et des revendications crédibles pour favoriser le développement de nos forêts. Même si le contexte ne se prête pas à des gains importants, les deux niveaux de gouvernement ont tout de même débloqué des sommes supplémentaires pour bonifier le budget du programme de mise en valeur de la forêt privée. Nous continuons les démarches pour obtenir d'autres mesures d'aide qui répondrait aux besoins des producteurs qui ne participent pas au programme de mise en valeur.

Dans le cadre de la révision du régime forestier, nous avons multiplié les représentations pour que le principe de la résidualité soit maintenu et renforcé pour assurer aux bois de la forêt privée un meilleur accès aux marchés. Le maintien de l'intégrité de nos plans conjoints a également été au cœur de nos actions. Pour moi, c'est l'outil le plus important! Il nous donne le pouvoir de traiter d'égal à égal avec les acheteurs et d'être en mesure d'obtenir des conditions nous permettant de demeurer en production.

Les travaux pour le renouvellement du partenariat de la forêt privée seront l'occasion, je l'espère de donner un second souffle au développement de la forêt privée. Tout comme le Sommet de 1995 a permis d'intensifier l'aménagement de la forêt privée et d'augmenter la qualité et le rendement de milliers de boisés, l'exercice en cours doit déboucher sur des mesures supplémentaires pour mettre à profit le plein potentiel de nos forêts.

Avec un régime forestier et un partenariat renouvelé, il ne manquera plus qu'une reprise des marchés pour que les conditions soient réunies pour nous permettre de reprendre nos activités à un niveau plus normal. Souhaitons qu'elle survienne avant la fin de l'année 2010.

